

## Prévenir les conduites addictives chez les jeunes : l'expérience réussie de Valbonne

**A**fin de mieux prévenir les conduites addictives chez les jeunes, le groupe de recherche sur la vulnérabilité sociale (GRVS) a présenté une « méthodologie de projet opérationnelle », expérimentée par la commune de Valbonne Sophia Antipolis (Alpes Maritimes), à la 5e rencontre de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA).

Ce dispositif Addictions est une stratégie territoriale de prévention avec des actions de proximité, fondée sur la concertation, la coordination et la complémentarité de l'ensemble des acteurs intervenant près des jeunes.

« La méthodologie du projet, conçu à partir de l'expérience de Valbonne, a permis de définir des leviers, des freins et des spécificités du territoire pour la mise en œuvre du processus », explique Catherine Reynaud-Maurupt, sociologue du GRVS, auteur du « Guide de méthodologie : prévenir les conduites addictives des jeunes », destinés aux acteurs territoriaux.

### **La mobilisation professionnelle et citoyenne, clé de voûte du dispositif**

Tout démarre en 2007, les élus locaux valbonnais décident de doter leur commune d'un atelier santé ville. Cet atelier santé ville permet de mettre en réseau tous les professionnels qui travaillent auprès des jeunes : la mutualité Française PACA, le centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) du centre hospitalier d'Antibes, des enseignants, des représentants des parents, etc., afin de mettre en œuvre des projets de santé publique adaptés aux spécificités locales.

Au fil des années, l'organisation et la structuration du dispositif se sont peaufinées. Autour d'un comité technique et de pilotage, des groupes de travail à thématiques se sont formés (parentalité, éducation nationale, vie étudiante, jeunes en insertion...). La collaboration de tous les acteurs a permis de mettre en place des consultations jeunes consommateurs (CJC) directement accessibles dans

les établissements scolaires et d'autres actions collectives, comme le « Carrefour Santé Addictions », destiné à faciliter l'orientation des jeunes souffrant de conduites problématiques et éloignés du soin.

En 2013, après six années de travail et de réajustements, le dispositif répond aux préconisations inscrites dans le plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives 2013-2017. La direction générale de la santé et la délégation départementale de la MILDECA Alpes-Maritimes ont salué cette méthodologie et ont financé le « guide de méthodologie », destiné à faciliter la transposition de cette expérience au sein d'autres collectivités territoriales. Mais comme l'a expliqué Catherine Reynaud-Maurupt, le dispositif valbonnais « ne constitue pas l'objet de son guide », seule la méthodologie est transposable à d'autres communes et non pas l'organisation qui, elle, est déterminée par les spécificités de chaque territoire. ■

